



MAF :

UNE NOUVELLE AGRESSION, LA SOLIDARITÉ DES PERSONNELS UNE NOUVELLE FOIS AU RENDEZ-VOUS !

SÉCURITÉ | RESPECT | RECONNAISSANCE

DES FEMMES
DES HOMMES
AU SERVICE
DE LA SÉCURITÉ

CENTRE
PÉNITENTIAIRE
DE FRESNES

Hier, le mercredi 09 septembre 2026, en fin d'après-midi, une surveillante de la MAF a été victime d'une agression physique alors qu'elle effectuait simplement sa mission.

Alors qu'elle procédait à la distribution du repas d'une personne détenue, accompagnée de la capitaine de bâtiment, cette dernière s'est brusquement dirigée vers notre collègue et lui a volontairement porté une gifle.

Face à cette agression, l'ensemble des personnels présents sur le bâtiment, épaulés par le major de service, sont immédiatement intervenus afin de mettre fin à l'incident et de procéder à la mise en prévention de la personne détenue.

UNE SOLIDARITÉ QUI FAIT LA FORCE !

FO Justice tient à saluer le sang-froid, la maîtrise et l'esprit d'équipe de l'ensemble des personnels mobilisés.

Dans un contexte marqué par le manque d'effectifs, les rappels à répétition sur les repos et une fatigue qui s'accumule, l'intervention rapide et collective de ce jour démontre une nouvelle fois le professionnalisme des équipes. L'intervention s'est déroulée sans blessure, grâce à la parfaite coordination des agents et à leur réactivité.

Les surveillantes et surveillants de la MAF peuvent compter les uns sur les autres : c'est cette solidarité qui permet de tenir face aux situations les plus difficiles.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL TOUJOURS PLUS ÉPROUVANTES !

Cette nouvelle agression rappelle la réalité quotidienne à laquelle les personnels de la MAF sont confrontés.

Les agents sont en première ligne. Ils assurent leurs missions dans un contexte de sous-effectif, de rappels excessifs sur leurs repos et de fatigue accumulée.

La solidarité des équipes est une force, mais elle ne doit pas devenir le moyen de compenser durablement le manque de moyens.

Les personnels de la MAF doivent pouvoir exercer leur métier dans des conditions dignes et sécurisées. La sécurité des agents doit être une priorité.



DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION À BOUT DE SOUFFLE !

FO Justice alerte la Direction Interrégionale sur l'état préoccupant des tenues pare-coups et équipements de protection à disposition des personnels.

Certains matériels sont devenus anciens, fortement abîmés : élastiques détendus ou hors d'usage, systèmes de maintien détériorés... Ces équipements ne garantissent plus des conditions d'utilisation satisfaisantes et mettent en difficulté les agents lors des interventions.



IL EST INACCEPTABLE QUE LES PERSONNELS DOIVENT INTERVENIR AVEC DU MATÉRIEL EN FIN DE VIE !



FO JUSTICE DEMANDE :

- 1 Un état des lieux immédiat des équipements de protection disponibles à la MAF.
- 2 Le retrait et le remplacement sans délai de tout matériel dégradé ou ne présentant plus les garanties de sécurité nécessaires.
- 3 La mise en place d'un renouvellement régulier et anticipé des tenues pare-coups et équipements, afin que les personnels disposent en permanence de matériel pleinement opérationnel.
- 4 Des effectifs à la hauteur des besoins et la fin des rappels systématiques sur les repos.
- 5 Des conditions de travail dignes et sécurisées pour tous les personnels de la MAF.

**SOUTIEN À NOTRE COLLÈGUE
ET À L'ENSEMBLE DES PERSONNELS
DE LA MAF !**

FO JUSTICE RESTE AUX CÔTÉS DES AGENTS, AUJOURD'HUI COMME DEMAIN.
LE RESPECT, LA SÉCURITÉ ET LA RECONNAISSANCE DES PERSONNELS NE SONT PAS NÉGOCIABLES !

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026**

**FO RÉSISTER !
RIEN LÂCHER !**

JE VOTE FO Justice



FO Justice CP FRESNES

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ



@FOJustice_CP_FRESNES

Fresnes, le 10 septembre 2026